



Donner un visage à la violence banalisée

PRÉVENTION • L'Association des amis d'Olivier lance Juris. Une plate-forme internet créée par des jeunes pour des jeunes et consacrée aux problèmes de violence chez les jeunes. Interview du responsable Thierry Godel.

CHRISTOPHE SUGNAUX

Verbale, physique, psychologique, sexuelle... Sans limites, la violence est au cœur des préoccupations de l'Association des amis d'Olivier (AdO)*. Et tout particulièrement de sa nouvelle commission Juris qui a inauguré vendredi soir, à l'occasion de l'assemblée générale d'AdO tenue à Romont, une plate-forme internet consacrée aux problèmes de violence chez les jeunes.

Très complet, le site www.juris-ado.ch se définit comme un «site interactif d'aide juridique aux jeunes». Il propose une compilation de textes relatifs aux différentes formes de violence. Mais aussi des forums de discussion sur des thèmes prédéfinis – suicide, dangers du tchat sur le net, violence à l'école – ainsi qu'une «Foire aux questions» destinée à des problématiques plus personnelles. Interview de Thierry Godel, étudiant en droit et responsable de la commission Juris.

AdO fait déjà, via ses équipes Preventeam, de la prévention active sur le terrain lors des girons de jeunesse ou de musiques. Pourquoi avoir créé Juris?

Parce qu'on s'est aperçu dans le cadre de ces activités que des jeunes préfèrent une approche plus indirecte et plus anonyme de certains problèmes de violence. On espère donc que le site répondra à leurs attentes.

N'avez-vous pas un peu l'impression de venir marcher sur les plates-bandes d'institutions spécialisées?

Non, car l'idée du site est de créer un lien entre les jeunes et toutes les institutions ou associations traitant de la violence. Notre but, c'est d'offrir une plate-forme d'informations sur ce thème qui soit aussi complète que possible. En fonction des demandes, on réorientera les jeunes vers les institutions existantes. On a en aucun cas la volonté de se substituer à ces dernières.

Le site est en quelque sorte une «Ligne de cœur» spécialisée dans les problèmes de violence chez les jeunes?

Pas tout à fait. Nous sommes des jeunes à l'écoute des jeunes et, dans ce sens, nous allons plutôt jouer un rôle de grand frère. Nous nous différencions aussi par notre volonté d'aller au-delà de l'écoute en orientant les jeunes vers des structures appropriées.

Votre démarche bénéficie-t-elle d'un appui officiel, de l'Etat par exemple?

Nous pouvons compter sur l'appui informel de diverses structures et personnes qui croient en notre projet et qui nous soutiennent, mais nous n'avons pour le moment aucun partenariat officiel. Notre but, c'est de trouver une institution partenaire pour chaque type de violence afin d'apporter les meilleures réponses possibles. C'est sur la bonne voie.

Votre site offre la possibilité de poser des questions personnelles sous couvert d'anonymat. Des animateurs seront-ils en permanence à disposition?

Quatre personnes, chacune responsable d'un domaine particulier, répondront aux questions posées dans un délai prévu de cinq jours. Avant d'être publiée sur le site, chaque réponse sera transmise à un membre du comité Juris pour être validée.

Qui sont ces quatre répondants?

Ce sont des étudiants en droit qui disposent tous au minimum d'un bachelior. C'est la condition qui a été posée

afin que les réponses données soient correctes.

Les problèmes de violence sexuelle ont fait la une de l'actualité ces dernières semaines. Avez-vous prévu de mettre un accent particulier sur ce phénomène?

Les abus sexuels chez les jeunes font l'objet d'une rubrique intitulée «complément d'enquête». C'est aussi le sujet d'un forum. Comme pour chaque thème abordé, on va s'efforcer d'en-

courager la réflexion afin de donner un visage à une violence qui est banalisée. Les jeunes doivent comprendre que certains actes ne sont pas anodins et qu'ils peuvent avoir de graves conséquences. I

* L'association AdO a été créée en 2003 par des jeunes décidés à lutter contre la violence, ceci au lendemain du meurtre d'un adolescent à Vauderens. Infos: www.association-ado.ch ou www.juris-ado.ch



Le comité responsable de «Juris»: Thierry Godel, à gauche, entouré d'Aurélie Muller et Gwenaél Ponsart. MÉLANIE ROULLER

PUBLICITÉ

dès le **10.12.2006**

billet – abo

frimobil

Fribourg plus mobile plus facile...

Déplacez-vous librement avec un seul titre de transport

frimobil

Transports publics fribourgeois
Chemins de Fer Fédéraux
BLS AG
CarPostal Suisse SA
Transports publics VMCV
Montreux Oberland Bernois
Sensetalbahn AG

Plus d'informations auprès des entreprises partenaires et de leur points de ventes.

www.frimobil.ch

frimobil, votre nouveau titre de transport.

Le billet et l'abonnement **frimobil** sont lancés dès le 10 décembre 2006 sur l'ensemble du territoire de la Communauté tarifaire fribourgeoise, (canton et ville de Fribourg, Broye FR/VD). Le nouveau système de zones vous procure plus de liberté, car à l'intérieur des zones sélectionnées, vous empruntez à choix – pendant la durée de validité – les trains et les bus des entreprises partenaires. Le nombre de zones parcourues détermine le prix.

frimobil plus mobile plus facile sur toutes les lignes de trains et de bus.